



Terrain occupé depuis 35 ans, enclavé

Par **Gucci 2012**, le **16/06/2019** à **18:34**

Une parcelle de terrain est enclavée dans ma propriété depuis 35 ans, sans aucune nouvelle des propriétaires, aujourd'hui, par lettre recommandée, ils me demandent cette parcelle pour y entreposer du matériel, m'obligeant à détruire l'un muret, mon bassin à poisson, mon poulailler, et une partie de mon jardin. Je suis anéantie...la loi est de mon côté ? Que dois je faire?

Par **Visiteur**, le **16/06/2019** à **18:55**

Bonjour,
Sur Legavox, vous trouvez cette parution de Anthony BEM

<https://www.legavox.fr/blog/maitre-anthony-bem/prescription-acquisitive-meme-proprietaires-successifs-19020.htm>